

Rapport annuel 2009 de CARE Canada

# ÉTATS FINANCIERS



**care**®

---

# Responsabilité en matière d'information financière

Les états financiers afférents de CARE Canada ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada et comprennent quelques éléments qui reflètent les meilleurs estimés et opinions de la direction. L'intégrité et la fiabilité des données figurant sur ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction. La direction est responsable de s'assurer que tous les renseignements inscrits dans le présent Rapport annuel sont conformes aux états financiers.

Dans le cadre de sa responsabilité relative à l'intégrité et à la fiabilité de ces états financiers et des systèmes comptables desquels celles-ci découlent, la direction a établi et gère un système de contrôles internes destiné à garantir raisonnablement que : les transactions sont autorisées et enregistrées de façon conforme; l'information financière est fiable; l'actif est protégé; le passif est reconnu, et enfin, les opérations sont exécutées efficacement.

Le Conseil d'administration est responsable de s'assurer que la direction honore ses responsabilités relatives à l'information financière et aux contrôles internes et exerce cette responsabilité par le biais du Comité de finances, de vérification et de gestion des risques du Conseil. Ce comité est composé de membres qui ne sont ni des administrateurs ni des employés de CARE Canada et qui sont érudits en matière de finance. Le Comité de finances, de vérification et de gestion des risques a donc la compétence requise pour procéder à l'examen des états financiers annuels de CARE Canada, et recommande leur approbation par les membres du conseil de l'organisme. Le comité se réunit avec la direction et les vérificateurs externes de CARE Canada, et recommande aux membres du conseil de l'organisme la nomination ou la reconduction des vérificateurs externes. Le Comité de finances, de vérification et de gestion des risques a établi des procédés visant à évaluer l'indépendance des vérificateurs externes de CARE Canada et examine tous les services fournis par ces professionnels. Le Comité de finances, de vérification et de gestion des risques a le devoir de passer en revue l'adoption et la modification des principes et directives comptables qui peuvent avoir des conséquences importantes sur les états financiers, et d'évaluer les éléments des estimés et des opinions majeures de la direction sur l'information financière établie.

Ces états financiers ont été vérifiés par les vérificateurs externes de CARE Canada, en l'occurrence Deloitte & Touche s.r.l., comptables agréés, et leur rapport figure aux présentes. Les vérificateurs externes consultent le Comité de finances, de vérification et de gestion des risques, pleinement et sans restriction, afin de discuter de la vérification qu'ils mènent et des constatations qu'ils effectuent. Vous trouverez les états financiers complets sur le site Web de CARE Canada: [www.care.ca](http://www.care.ca)

**Kevin McCort**  
*Chef de la direction*

**Jamie Craig**  
*Vice-président, Services corporatifs  
et Directeur financier*

---

# Rapport des vérificateurs

Aux membres du conseil d'administration de  
CARE Canada

Nous avons vérifié le bilan de CARE Canada au 30 juin 2009 et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de CARE Canada. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis ces états financiers donnent à tous les égards importants une image fidèle de la situation financière de CARE Canada au 30 juin 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Selon les exigences de la Loi sur les corporations canadiennes nous déclarons qu'à notre avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

*Deloitte & Touche s.r.l.*

*Comptables agréés  
Experts-comptables autorisés*

Le 2 octobre 2009

# Bilan

au 30 juin 2009

	Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence	Fonds annuel	Total 2009	Total 2008
<b>ACTIF À COURT TERME</b>				
Encaisse et quasi-espèces	– \$	26 110 775 \$	26 110 775 \$	21 902 225 \$
Débiteurs	–	6 550 373	6 550 373	7 409 192
Apports à recevoir des donateurs (note 3)	–	10 104 120	10 104 120	5 388 270
Frais payés d'avance	–	406 065	406 065	539 919
	–	43 171 333	43 171 333	35 239 606
PLACEMENTS AFFECTÉS (note 3)	–	229 794	229 794	229 794
PLACEMENTS À LONG TERME (note 4)	659 868	18 519	678 387	721 245
FRAIS DE LA CAMPAGNE DE CAPITALISATION PAYÉS D'AVANCE (note 5)	–	–	–	209 460
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)	–	4 358 570	4 358 570	4 688 521
	659 868 \$	47 778 216 \$	48 438 084 \$	41 088 626 \$
<b>PASSIF À COURT TERME</b>				
Solde interfonds	106 756 \$	(106 756) \$	– \$	– \$
Créditeurs et charges à payer	50 720	11 769 475	11 820 195	9 920 835
Apports reportés (note 3)	–	29 713 898	29 713 898	24 997 295
Portion à court terme de la dette à long terme (note 8)	–	164 584	164 584	155 132
	157 476	41 541 201	41 698 677	35 073 262
DETTE À LONG TERME (note 8)	–	1 768 713	1 768 713	1 933 297
APPORTS REPORTÉS (note 3)	–	229 794	229 794	229 794
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX- IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 9)	–	293 020	293 020	338 100
	157 476	43 832 728	43 990 204	37 574 453
<b>ENGAGEMENTS ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES (notes 16 et 17)</b>				
<b>SOLDES DE FONDS</b>				
Administration générale – non affecté	–	1 813 235	1 813 235	906 645
Administration générale – investi en immobilisations corporelles (note 11)	–	2 132 253	2 132 253	2 261 992
Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence – grevé d'affectations d'origine externe	502 392	–	502 392	345 536
	502 392	3 945 488	4 447 880	3 514 173
	659 868 \$	47 778 216 \$	48 438 084 \$	41 088 626 \$

Au nom du conseil

**Paul Drager**  
Président du conseil

**Denis Durand**  
Président du comité de finance, vérification  
et de gestion des risques du conseil

# État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds

de l'exercice terminé le 30 juin 2009

	Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence		Fonds annuel	Total 2009	Total 2008
<b>Soutien et revenus</b>					
Dons					
Non affectés	–	\$	5 838 890	\$	5 838 890
Affectés (note 12)	513 096		1 125 376		1 638 472
Apports canadiens	–		25 924 825		25 924 825
Apports d'organismes multilatéraux (note 13)	–		66 839 684		66 839 684
Apports des membres de Care International	–		73 586 889		73 586 889
Autres apports	–		–		–
Revenus de placements et d'intérêts	14 585		211 706		226 291
Gains (pertes) de change	–		(112 278)		(112 278)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 9)	–		45 080		45 080
Divers	–		1 348 613		1 348 613
	<b>527 681</b>		<b>174 808 785</b>		<b>175 336 466</b>
<b>Dépenses</b>					
Activités des programmes (annexe)					
Assistance humanitaire et d'urgence (note 13)	101 269		115 983 657		116 084 926
Gestion de l'environnement et ressources naturelles	–		13 847 455		13 847 455
Santé et VIH	–		13 056 402		13 056 402
Programmes d'intégration multisectoriel	–		14 126 986		14 126 986
Développement d'entreprises	–		8 877 791		8 877 791
Gestion des bureaux d'outre-mer	–		722 352		722 352
Programmes internationaux	–		821 031		821 031
Entreprises partenaires de CARE	–		38 503		38 503
	<b>101 269</b>		<b>167 474 177</b>		<b>167 575 446</b>
<b>Services de soutien</b>					
Gestion et frais généraux	60 000		2 727 912		2 787 912
Campagnes de financement relations avec le public et les donateurs	209 556		3 327 236		3 536 792
Affiliation à CARE International	–		502 609		502 609
	<b>269 556</b>		<b>6 557 757</b>		<b>6 827 313</b>
<b>Total des dépenses</b>	<b>370 825</b>		<b>174 031 934</b>		<b>174 402 759</b>
<b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</b>	<b>156 856</b>		<b>776 851</b>		<b>933 707</b>
<b>SOLDES DE FONDS AU DÉBUT</b>	<b>345 536</b>		<b>3 168 637</b>		<b>3 514 173</b>
<b>SOLDES DE FONDS À LA FIN</b>	<b>502 392</b>	<b>\$</b>	<b>3 945 488</b>	<b>\$</b>	<b>4 447 880</b>
					<b>3 514 173</b>
					<b>\$</b>

# État des flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 30 juin 2009

	2009	2008
LIQUIDITÉS PROVENANT DE (UTILISÉES DANS) LES ACTIVITÉS SUIVANTES :		
EXPLOITATION		
Excédent des revenus sur les dépenses	933 707 \$	88 182 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	545 382	605 355
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(45 080)	(45 080)
Amortissement des frais de la Campagne de capitalisation payés d'avance	209 460	62 774
	1 643 469	711 231
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation :		
Diminution (augmentation) des débiteurs	858 819	(1 299 254)
Diminution (augmentation) des apports à recevoir des donateurs	(4 715 850)	3 888 104
Diminution des frais payés d'avance	133 854	413 910
Augmentation des créditeurs et charges à payer	1 899 360	132 414
Augmentation (diminution) des apports reportés	4 716 603	(5 531 551)
	4 536 255	(1 685 146)
FINANCEMENT ET INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(351 204)	(116 007)
Produits de la cession d'immobilisations corporelles	135 773	84 993
Diminution (augmentation) des placements à long terme	42 858	(189 816)
Remboursement de la dette à long terme	(155 132)	(144 895)
	(327 705)	(365 725)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE ET DES QUASI-ESPÈCES	4 208 550	(2 050 871)
ENCAISSE ET QUASI-ESPÈCES AU DÉBUT	21 902 225	23 953 096
ENCAISSE ET QUASI-ESPÈCES À LA FIN	26 110 775 \$	21 902 225 \$

---

# Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 30 juin 2009

## 1. DESCRIPTION

CARE Canada a été fondé en 1946 et constitué en société en 1977 en vertu de la Partie II de la *Loi sur les corporations canadiennes*. Organisme sans but lucratif et non gouvernemental, spécialisé dans le domaine du secours, du redressement et du développement dans les pays en développement, CARE Canada est régi par un conseil d'administration formé de bénévoles, qui mettent gratuitement leurs services à la disposition de CARE Canada. CARE Canada est une œuvre de bienfaisance enregistrée aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et, à ce titre, n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu. CARE Canada est un membre indépendant de CARE International.

## 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales conventions comptables suivantes :

### Méthode de présentation

Ces états financiers incluent les actifs et les passifs des activités canadiennes de CARE Canada et des six bureaux d'outre-mer (Tchad, Cuba, Indonésie, Kenya, Zambie et Zimbabwe) qui relèvent de son autorité, ainsi que les revenus et les dépenses découlant des contrats conclus par CARE Canada et de ses six bureaux d'outre-mer avec des organismes donateurs pour le financement des projets dans divers pays.

### Comptabilité par fonds

CARE Canada suit la méthode par fonds affectés pour comptabiliser ses apports. Pour s'assurer du respect des conditions et des restrictions placées sur les ressources mises à la disposition de CARE Canada, les comptes de CARE Canada sont classés dans des fonds, pour des fins comptables, qui correspondent à des activités ou à des objectifs spécifiés par les donateurs ou qui correspondent aux principes directeurs du Conseil d'administration. Les transferts interfonds sont comptabilisés tels qu'approuvés par le Conseil d'administration de CARE Canada.

Le Fonds annuel gère les ressources à utiliser pour les programmes de CARE Canada et pour ses activités administratives. Ce fonds gère les ressources non affectées et les apports affectés.

Le Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence inclut les dons et apports dont l'utilisation est affectée par les donateurs pour :

- le Programme d'équipe d'intervention de secours d'urgence rapide devant être utilisé pour aider au tout début d'une crise;
- le Programme des entreprises favorables aux pauvres devant être utilisé pour réduire efficacement la pauvreté en utilisant des mécanismes du marché et des fonctions de gestion d'entreprises, créés pour placer plus de revenus dans les mains des pauvres.

### Constataion des revenus

#### Apports :

Les apports non affectés sont comptabilisés comme revenus du Fonds annuel au cours de l'exercice où ils sont reçus ou seront reçus, si le montant peut être raisonnablement estimé et si l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les apports affectés correspondant aux opérations générales sont constatés comme revenus du Fonds annuel au cours de l'exercice où les dépenses afférentes sont encourues.

Les apports affectés pour le Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence sont constatés comme revenus au cours de l'exercice où ils sont reçus ou seront reçus, si le montant peut être raisonnablement estimé et si l'encaissement est raisonnablement assuré.

---

# Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 30 juin 2009

Les revenus de placements gagnés sur le Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence sont constatés comme revenus du Fonds d'entreprise et d'urgence ou du Fonds annuel selon la nature des restrictions imposées par le donateur. Les autres revenus de placements sont constatés comme revenus du Fonds annuel lorsque gagnés.

## *Apports canadiens :*

CARE Canada conclut des contrats avec le gouvernement canadien (l'Agence canadienne de développement international – "ACDI") et d'autres organismes donateurs pour le financement de projets dans divers pays. Ce financement est constaté à titre de revenus dans l'état des résultats dans la mesure où les dépenses connexes sont engagées. Le recouvrement de frais généraux, les honoraires de gestion ou les frais d'approvisionnement revenant à CARE Canada sont constatés à titre de revenus à l'état des résultats conformément aux dispositions de chaque contrat.

La portion des apports qui se rapporte à une période future est reportée et constatée comme revenus du Fonds annuel dans la période où les apports sont dépensés. Tout apport dépensé en excédent des apports reçus des donateurs est présenté au bilan dans les apports à recevoir des donateurs.

## *Apports et dons de services :*

Les céréales et autres apports en nature provenant d'organismes donateurs multilatéraux, du gouvernement du Canada et d'autres organismes sont constatés comme revenus et les dépenses pour les activités de programme à leur juste valeur.

Lorsque les gouvernements et les collectivités locales des pays où CARE Canada exerce ses activités fournissent main-d'œuvre, services, transport et installations d'entreposage pour divers projets, la valeur de ces apports n'est pas reflétée dans les états financiers car une telle valeur est difficile à quantifier.

De même, les apports provenant de divers médias dans le cadre de leur service de messages d'intérêt public et de campagnes de financement ne sont pas reflétés dans les états financiers car une telle valeur est difficile à quantifier.

Les dons d'immobilisations corporelles et les apports reçus et affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont reportés et constatés à titre de produits selon la même méthode que celle suivie pour l'amortissement des immobilisations acquises.

## **Ventilation des dépenses**

Les dépenses qui peuvent être directement reliées aux activités de programmes ou aux services de soutien qui y sont associés sont imputées en conséquence.

## **Encaisse et quasi-espèces**

L'encaisse et les quasi-espèces se composent de placements très liquides dont les échéances sont de trois mois ou moins.

## **Denrées agricoles**

CARE Canada peut recevoir du financement pour l'achat des produits de base qui, au moment de leur vente, sont destinés à des activités de projet précis de CARE Canada. Le produit est comptabilisé à titre d'apports reportés. Les revenus et les dépenses sont comptabilisés à l'état des résultats à mesure que les fonds sont consacrés aux activités de projet.

## **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles acquises pour être utilisées directement dans le cadre de projets financés par les donateurs sont passées en charges dans l'année de leur achat étant donné que CARE Canada n'a pas le titre de propriété de ces immobilisations corporelles. Celles qui ne sont pas spécifiques à un projet sont capitalisées et amorties sur leur durée de vie utile estimative. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur de ces immobilisations à la date de l'apport.



En ce qui concerne les logiciels utilisés à l'interne, les frais liés aux permis d'utilisation de logiciels et les frais de consultation connexes, ainsi que les coûts salariaux des employés directement associés au projet sont capitalisés. Les frais d'entretien des logiciels, de formation et de conversion de données sont passés en charges au cours de la période où ils sont engagés.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de leur durée de vie utile de la manière suivante :

Immeubles	10 et 40 ans
Véhicules	3 ans
Améliorations locatives	5 ans
Équipement du bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans

#### **Frais de la campagne de capitalisation payés d'avance**

Les frais de soutien direct encourus dans la Campagne pour le Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence sont capitalisés et amortis dans le Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence selon le pourcentage des apports reçus au cours de l'exercice pour cette campagne sur le total estimé des apports prévus à la suite de la campagne.

#### **Conversion des devises**

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date du bilan. Tous les autres éléments d'actif et de passif sont convertis aux taux d'origine. Les revenus et les dépenses sont convertis d'après des taux moyens mensuels. Les gains ou les pertes de change qui en découlent sont présentés séparément dans le Fonds annuel.

#### **Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers conformément aux PCGR du Canada fait appel au jugement et aux meilleures estimations de la direction quant à la mesure à rapporter pour les éléments d'actif et de passif, la divulgation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les revenus et les dépenses constatés pour l'exercice. La mesure définitive de tous ces éléments peut différer de ces estimations. Ces estimations sont revues de façon annuelle et tous les ajustements sont constatés dans les états financiers dans la période où ces ajustements sont reconnus.

Les estimations importantes comprennent les hypothèses utilisées pour évaluer la possibilité de recouvrement des dépassements des projets et pour déterminer la provision des apports à recevoir des donateurs, la période d'amortissement des immobilisations corporelles et la valeur des placements.

#### **Classement des instruments financiers**

Tous les instruments financiers inscrits au bilan de CARE Canada sont classés selon le tableau ci-dessous :

##### *Classement :*

Encaisse et quasi-espèces	Détenus à des fins de transaction
Tous les recevables	Prêts et créances
Placements à long terme	Disponibles à la vente
Créditeurs et charges à payer	Autres passifs
Dette à long terme	Autres passifs

##### *Détenus à des fins de transaction*

Ces actifs financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date du bilan. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les intérêts gagnés, les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés sur cession et les gains et pertes non réalisés sont inclus dans les revenus de placements et d'intérêts.

---

# Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 30 juin 2009

## *Disponibles à la vente*

Les actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant présentés à l'état de l'évolution des soldes de fonds jusqu'à ce qu'ils soient réalisés, moment où le gain ou la perte cumulé est transféré dans les revenus ou les dépenses.

## *Prêts et créances*

Les actifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur et par la suite comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, moins toute dévaluation.

## *Autres passifs*

Les passifs financiers sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

## **Modifications des conventions comptables**

CARE Canada a choisi de ne pas adopter les chapitres 3862 et 3863 publiés par l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) intitulés Instruments financiers – Information à fournir et présentation pour l'exercice actuel étant donné que l'adoption de ces chapitres est devenue facultative pour les organismes sans but lucratif.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2008, CARE Canada a adopté la nouvelle norme publiée par l'ICCA sur la présentation d'informations de la section 1535 du guide, intitulé Informations à fournir concernant le capital. Le chapitre 1535 établit les informations que l'entité doit fournir : (i) les objectifs, politiques et procédures de gestion de son capital; (ii) des données quantitatives sur les éléments relevant de sa gestion du capital; (iii) si l'entité est soumise à des exigences concernant son capital; et (iv) si elle ne les a pas respectées, les conséquences.

Le 23 avril 2008, l'ICCA a modifié le chapitre 3855 intitulé *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation*. La modification permet aux organismes sans but lucratif de choisir de ne pas comptabiliser certains contrats non financiers comme instruments dérivés et de ne pas comptabiliser certaines caractéristiques intégrées dans les contrats non financiers, baux et contrats d'assurances comme instruments dérivés intégrés. Si CARE Canada n'avait pas fait ce choix, la comptabilisation des instruments financiers dérivés et leurs instruments financiers dérivés intégrés aurait été obligatoire dans le cadre des directives du chapitre 3855. CARE Canada a choisi d'adopter les modifications apportées au chapitre 3855 à partir de son exercice débutant le 1<sup>er</sup> juillet 2008 et a choisi de ne pas comptabiliser ses contrats non financiers comme instruments financiers dérivés et de ne pas comptabiliser les instruments financiers dérivés intégrés des contrats non financiers, baux et contrats d'assurances comme instruments financiers dérivés intégrés.

## **Modifications comptables futures**

En septembre 2008, l'ICCA a publié les changements apportés à plusieurs chapitres dans la série 4400, intitulée *Présentation des états financiers des organismes sans but lucratif*. Ces changements s'appliquent aux états financiers des exercices ouverts à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009. Par conséquent, CARE Canada devra adopter les changements aux normes au cours de son exercice débutant le 1<sup>er</sup> juillet 2009. Les changements comprennent : a) les lignes directrices fournies dans l'application du chapitre 1100, intitulé *Principes comptables généralement reconnus*; b) l'annulation de l'exigence de présenter les actifs nets séparément; c) l'exigence de fournir les revenus et les dépenses en accord avec le CPN-123, intitulé *Présentation du montant brut ou du montant net des produits selon que l'entreprise agit pour son propre compte ou à titre d'intermédiaire*; d) l'exigence de fournir un état des flux de trésorerie conformément au chapitre 1540, intitulé *États des flux de trésorerie*; e) l'exigence d'appliquer le chapitre 1751, intitulé *États financiers intermédiaires* lors de la préparation des états financiers intermédiaires selon les PCGR; f) l'exigence des organismes sans but lucratif de comptabiliser les immobilisations corporelles afin d'amortir et de déterminer la dépréciation de ces immobilisations corporelles de la même manière que les entités

qui se conforment aux PCGR; g) l'exigence de présenter les opérations entre apparentés conformément au chapitre 3840, intitulé *Opérations entre apparentés*; et h) nouvelles exigences de divulgation en ce qui concerne les coûts alloués au financement et au soutien général.

CARE Canada évalue présentement l'incidence de l'adoption de ces nouvelles normes sur ses états financiers. CARE Canada ne prévoit pas que l'adoption de ces nouveaux chapitres aura une incidence importante sur ses états financiers.

### 3. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés à court terme représentent les apports affectés d'origine externe pour financer les dépenses des périodes futures.

	2009	2008
Solde au début		
Apports reportés à court terme	<b>24 997 295 \$</b>	30 528 846 \$
Apports à recevoir des donateurs	<b>(5 388 270)</b>	(9 276 374)
	<b>19 609 025</b>	21 252 472
Montants reçus au cours de l'exercice		
Espèces	<b>129 896 340</b>	97 008 015
En nature (note 13)	<b>37 581 187</b>	31 866 512
	<b>167 477 527</b>	128 874 527
Montants constatés comme revenus	<b>(167 476 774)</b>	(130 517 974)
	<b>753</b>	(1 643 447)
Solde à la fin	<b>19 609 778 \$</b>	19 609 025 \$
Solde à la fin, composé des :		
Apports reportés à court terme	<b>29 713 898 \$</b>	24 997 295 \$
Apports à recevoir des donateurs	<b>(10 104 120)</b>	(5 388 270)
	<b>19 609 778 \$</b>	19 609 025 \$

Les apports reportés à long terme d'un montant de 229 794 \$ (2008 – 229 794 \$) sont représentés par des placements affectés en valeurs à revenu fixe. Le capital d'un montant de 229 794 \$ doit être conservé jusqu'en 2031. La valeur du marché de ces placements affectés est d'environ 229 794 \$ (2008 – 229 794 \$).

# Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 30 juin 2009

## 4. PLACEMENTS À LONG TERME

	2009		2008	
	Coût plus intérêts courus	Valeur du marché	Coût plus intérêts courus	Valeur du marché
Fonds annuel				
Obligation	18 519 \$	18 159 \$	6 602 \$	6 602 \$
Fonds d'évaluation des urgences – CARE International	–	–	5 093	5 093
	<b>18 519</b>	<b>18 159</b>	11 695	11 695
Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence				
Placement dans MicroVest I, LP	122 593	122 593	122 593	122 593
Placement dans Edyficar	17 209	17 209	17 209	17 209
Prêts à des entreprises agro-alimentaires au Pérou	4 956	4 956	65 778	65 778
Prêts à CEP Investment Trust	515 110	515 110	503 970	503 970
	<b>659 868</b>	<b>659 868</b>	709 550	709 550
	<b>678 387 \$</b>	<b>678 387 \$</b>	721 245 \$	721 245 \$

Le taux de rendement effectif de l'obligation au 30 juin 2009 est de 10 % (2008 – 10 %) et cette obligation vient à échéance en octobre 2014.

Pour accroître les opportunités économiques, enrichir les services financiers et promouvoir le secteur privé et le développement des entreprises, CARE Canada investit dans des entreprises favorables aux pauvres ou qui offrent des services de microfinancement dans les pays en développement. Le but de ces investissements est d'augmenter l'accès aux services financiers dans les communautés insuffisamment servies et de promouvoir l'entrepreneuriat et le renouveau du développement économique.

À cet égard, CARE Canada a investi dans le Fonds MicroVest I LP – un fonds de placements dont l'objectif est d'investir dans des institutions de microfinancement du Tiers Monde et dans Edyficar qui fournit des services de microfinancement au Pérou. Edyficar est une entité financière à but lucratif. CARE Canada détient une part des actionnaires sans contrôle et minoritaire dans Edyficar. Puisque ces investissements n'ont pas de juste valeur disponible sur un marché actif, leurs valeurs sont comptabilisées au coût.

La valeur comptable du prêt a été dépréciée de 60 000 \$ pour refléter la valeur nette de réalisation. CARE Canada a établi le CEP Investment Trust et lui a offert des prêts à long terme pour faciliter ses investissements. Le premier investissement du CEP Investment Trust a été fait dans l'Aavishkaar Micro-Venture Fund en Inde et il s'est engagé à investir un montant additionnel de 325 000 \$ provenant des prêts à long terme reçus de CARE Canada. Au cours des prochaines années, le fonds Aavishkaar compte investir dans un nombre d'entreprises en Inde qui sont pertinentes sur le plan rural.

## 5. FRAIS DE LA CAMPAGNE DE CAPITALISATION PAYÉS D'AVANCE

	2009	2008
Solde au début	209 460 \$	272 234 \$
Amortissement	(209 460)	(62 774)
Solde à la fin	– \$	209 460 \$

## 6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2009			2008
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	271 023 \$	– \$	271 023 \$	271 023 \$
Immeubles	4 635 666	912 275	3 723 391	3 877 379
Véhicules	985 013	783 249	201 764	396 762
Améliorations locatives	73 781	47 404	26 377	742
Équipement de bureau	342 015	315 538	26 477	29 950
Matériel informatique	1 049 784	940 246	109 538	112 665
	<b>7 357 282 \$</b>	<b>2 998 712 \$</b>	<b>4 358 570 \$</b>	4 688 521 \$

Le coût et l'amortissement cumulé s'élevaient respectivement à 7 513 015 \$ et 2 824 494 \$ au 30 juin 2008.

## 7. FACILITÉ DE CRÉDIT

CARE Canada dispose d'une marge de crédit non garantie de 2 000 000 \$ renouvelable annuellement. Les avances prélevées sur cette marge de crédit portent intérêts au taux bancaire préférentiel et sont remboursables à vue. Cette marge de crédit n'était pas utilisée au 30 juin 2009 (2008 – nul \$).

## 8. DETTE À LONG TERME

	2009	2008
Emprunt hypothécaire remboursable en versements mensuels de 21 911 \$ (2008 – 22 263 \$), capital et intérêts compris à un taux annuel de 5,35 % (2008 – 5,71 %), garanti par le terrain et un immeuble ayant une valeur nette de 3 618 491 \$ (2008 – 3 716 947 \$), renouvelable en octobre 2013	1 933 297 \$	2 088 429 \$
Portion à court terme de la dette à long terme	(164 584)	(155 132)
	<b>1 768 713 \$</b>	1 933 297 \$

Les versements de capital requis au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2010	164 584 \$
2011	173 507
2012	182 914
2013	192 831
2014	203 285
Par la suite	1 016 176

La juste valeur de l'emprunt hypothécaire est sensiblement égale à la valeur aux livres.

# Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 30 juin 2009

## 9. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent un immeuble situé au Kenya qui a été reçu en janvier 2006. Les variations du solde des apports reportés pour la période sont les suivantes :

	2009	2008
Solde au début	338 100 \$	383 180 \$
Montant amorti aux revenus	(45 080)	(45 080)
Solde à la fin	293 020 \$	338 100 \$

## 10. GESTION DU CAPITAL

Tel que précisé à la note 2, CARE Canada a adopté le chapitre 1535 de l'ICCA le 1<sup>er</sup> juillet 2008.

Les objectifs de CARE Canada quant à la gestion de son capital (solde de fonds) sont :

- de s'assurer que suffisamment de ressources soient en place pour les priorités définies par le Conseil d'administration lors de la mise en place du budget annuel et du plan d'affaires;
- de protéger la capacité de l'entité de continuer à être considérée comme organisme caritatif et d'atteindre les objectifs des divers fonds tels que décrits à la note 2;
- d'augmenter la réserve non affectée du Fonds annuel à un montant équivalent à six mois de frais d'exploitation;
- de placer des fonds dans des instruments financiers qui soient conformes à la politique de placement et qui représentent un risque faible pour CARE Canada.

CARE Canada gère diverses ententes de contribution ayant des restrictions externes spécifiant les conditions d'utilisation des ressources financières. CARE Canada a respecté les conditions sur ces restrictions externes. CARE Canada contrôle son capital en se servant de différentes mesures financières qui incluent les flux de trésorerie et les écarts dans les prévisions et les budgets.

## 11. INVESTI EN IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2009	2008
Solde au début	2 261 992 \$	2 646 358 \$
Acquisitions	351 204	116 007
Amortissement des immobilisations corporelles	(545 382)	(605 355)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	45 080	45 080
Dispositions	(135 773)	(84 993)
Remboursement de la dette à long terme	155 132	144 895
Solde à la fin	2 132 253 \$	2 261 992 \$

## 12. DONS AFFECTÉS

Les dons affectés reçus dans le cadre du Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence comprennent ce qui suit :

	2009	2008
Dons directs au Fonds d'aide aux entreprises et d'urgence	570 107 \$	505 154 \$
Moins les montants constatés comme dons non affectés dans le Fonds annuel	(57 011)	(50 515)
	513 096 \$	454 639 \$

## 13. APPORTS EN NATURE

	2009	2008
Programmes relatifs aux aliments		
Zimbabwe	32 130 364 \$	30 780 043 \$
Cuba	23 783	670 473
Kenya	5 427 040	415 996
	37 581 187 \$	31 866 512 \$

## 14. RÉGIME DE RETRAITE

Le régime de retraite des employés de CARE Canada (le "régime") est un régime à cotisations déterminées qui couvre tous les salariés de CARE Canada qui sont admissibles au régime selon les critères précisés dans l'entente du régime. CARE Canada est tenu de contribuer 5 % du salaire brut des salariés et ce, pour l'ensemble des membres. CARE Canada a contribué 205 683 \$ au cours de l'exercice (2008 – 225 535 \$). Les cotisations de retraite sont constatées à titre de dépense au cours de la période où elles sont engagées.

## 15. ENTITÉS SOUS CONTRÔLE COMMUN

En 2007, CARE Canada a créé le CEP Investment Trust afin d'effectuer des investissements dans des entreprises qui favorisent les pauvres dans le Tiers Monde. CARE Canada est le seul bénéficiaire du CEP Investment Trust. Les états financiers de CEP Investment Trust n'ont pas été consolidés avec ceux de CARE Canada. L'exercice financier du CEP Investment Trust se termine le 31 décembre.

Au cours de l'exercice, CARE Canada s'est engagé à fournir des sommes à CEP Investment Trust afin que ce dernier puisse financer certaines activités d'investissement. Le montant dû à CEP Investment Trust dans le cadre cet engagement est de 50 720 \$ (2008 – 203 970 \$) au 30 juin 2009. Au 31 décembre 2008, CEP Investment Trust avait des actifs totalisant 461 477 \$ (2007 – 303 297 \$), des passifs totalisant 465 110 \$ (2007 – 306 610 \$) et son déficit était de 3 633 \$ (2007 – 3 313 \$). Les revenus totaux étaient de 5 262 \$ (2007 – 6 226 \$) en 2008 et les dépenses 5 582 \$ (2007 – 9 549 \$).

CARE Canada contrôlait Global Development Group ("GDG") par le biais de sa présence au sein du conseil d'administration. GDG a été constitué comme organisme sans but lucratif en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes*.

# Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 30 juin 2009

Le 4 septembre 2007, le Conseil d'administration de GDG a approuvé le projet de réduction progressive et harmonieuse des opérations de l'organisme. Une équipe a été nommée pour prendre en charge la fermeture de GDG. Suite à cette intervention, GDG a été fermé. Voici le sommaire financier de GDG :

	2009 (Non vérifié)	2008 (Non vérifié)
Bilan		
Total de l'actif	- \$	89 022 \$
Total du passif	-	(256 313)
Total du passif net	- \$	(167 291)\$
Sommaire des opérations		
Total des revenus	241 529 \$	913 657 \$
Total des dépenses	(74 238)	(561 975)
Excédent des revenus sur les dépenses	167 291 \$	351 682 \$
Sommaire des flux de trésorerie		
Augmentation nette de l'encaisse provenant des activités d'exploitation	- \$	99 273 \$
Diminution nette de l'encaisse provenant des activités d'investissement et de financement	-	(92 387)
Augmentation nette de l'encaisse	- \$	6 886 \$

Le montant dû par GDG s'élève à nul\$ (2008 – 241 529 \$).

## 16. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

### Baux

CARE Canada s'est engagé à effectuer des versements en vertu de contrats de location–exploitation qui se terminent entre 2010 et 2013 pour ses bureaux à l'étranger et au Canada. Les paiements annuels minimums au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2010	826 693 \$
2011	639 378
2012	425 170
2013	413 187
	<u>2 304 428 \$</u>

### Poursuites en justice

Dans le cours normal de ses activités, CARE Canada fait l'objet de diverses poursuites en justice. Bien que l'issue de ces poursuites ne puisse être connue à l'heure actuelle, la direction est d'avis que celles-ci n'auront pas d'effet défavorable significatif sur les états financiers.

### Lettre de crédit

CARE Canada a émis une lettre de crédit au montant de 1 000 000 \$ en faveur du Receveur général du Canada et expirant le 30 janvier 2013. Cette lettre fut émise à titre de garantie afin de faciliter l'implantation du Projet PIMCHAS au Nicaragua. Concernant cette lettre, s'il y avait obligation d'acquitter une réclamation, le décaissement qui en résulterait serait imputé aux dépenses de l'exercice en cours.



## 17. GARANTIES

Tel qu'expliqué à la note 2, les apports du gouvernement canadien (ACDI) et d'autres apports sont assujettis à des restrictions à l'égard de l'utilisation des fonds. Les registres comptables de CARE Canada et ceux des institutions membres engagées pour réaliser les projets en sous-traitance, peuvent faire l'objet d'une vérification par l'ACDI et d'autres organismes de financement afin de déterminer les instances, le cas échéant, où les montants imputés aux projets ne seraient pas conformes aux conditions posées et, par conséquent, pourraient être remboursés à l'organisme de financement en question. Les rajustements aux états financiers résultant de ces vérifications seront inscrits dans les périodes au cours desquelles ils deviendront connus.

## 18. INSTRUMENTS FINANCIERS

### Risque de change

CARE Canada œuvre à l'échelle internationale et s'expose par conséquent à des risques du marché importants provenant des fluctuations de taux d'intérêts et de devises étrangères. CARE Canada n'utilise pas d'instruments dérivés pour se protéger des risques de change mais s'appuie sur des pratiques de gestion prudente en ce qui concerne son encaisse afin de minimiser son exposition aux risques de change.

L'encaisse et les quasi-espèces, les débiteurs et les apports à recevoir des donateurs comprennent des montants dans les devises suivantes :

	2009	2008
Bureaux étrangers		
Dollars américains	24 837 002 \$	21 086 855 \$
CFA du Cameroun	–	707
CFA du Tchad	1 911 097	1 335 160
Pesos de Cuba	141 499	170 068
Rupiahs d'Indonésie	4 124 832	2 363 987
Roubles d'Ingushetia	–	5 990
Shillings du Kenya	2 081 755	853 754
Kwacha de Zambie	708 817	3 523 746
CFA du Sénégal	–	72 184
Dollars du Zimbabwe	8 295	29
	33 813 297	29 412 480
Bureau-chef		
Dollars américains	1 329 693	2 299 761
	35 142 990 \$	31 712 241 \$

# Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 30 juin 2009

Les créiteurs et charges à payer et les apports reportés comprennent des montants dans les devises suivantes :

	2009	2008
Bureaux étrangers		
Dollars américains	20 870 855 \$	16 619 344 \$
CFA du Tchad	1 731 908	1 471 161
Rupiahs d'Indonésie	4 521 303	4 301 874
Shillings du Kenya	3 168 080	2 174 829
Kwacha de Zambie	1 003 997	1 225 729
CFA du Sénégal	–	3 415
Dollars du Zimbabwe	159 371	50 544
	<b>31 455 514</b>	25 846 896
Bureau–chef		
Dollars américains	371 506	1 283 079
	<b>31 827 020 \$</b>	27 129 975 \$

## Risque de crédit

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une des parties à un instrument financier manque à ses obligations et fasse subir une perte financière à l'autre partie.

Le risque de crédit maximal de CARE Canada correspond à la juste valeur des placements et des débiteurs inscrite au bilan.

## Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt fait référence aux conséquences négatives des fluctuations du taux d'intérêt sur les flux de trésorerie, la situation financière, le revenu de placement et les charges d'intérêt de CARE Canada. L'emprunt hypothécaire et les placements dans des instruments à taux fixe de CARE Canada sont exposés aux fluctuations du taux d'intérêt. L'incidence des fluctuations défavorables des taux n'est pas considérée importante.

## 19. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

# Activités des programmes selon les secteurs

de l'exercice terminé le 30 juin 2009

	Assistance humanitaire et d'urgence	Gestion de l'environnement et ressources naturelles	Santé et VIH	Programmes d'intégration multisectoriel	Développement d'entreprises	<b>Total 2009</b>	Total 2008
Services d'assistance judiciaire	574 367 \$	– \$	14 771 \$	282 805 \$	822 365 \$	<b>1 694 308 \$</b>	1 746 443 \$
Agriculture et ressources naturelles	974 734	4 701 179	80 739	42 876	981 914	<b>6 781 442</b>	8 026 475
Santé de l'enfant	27 337	–	3 710 594	–	–	<b>3 737 931</b>	2 263 955
Éducation	76 302	230 212	149 629	2 607 535	2 459 535	<b>5 523 213</b>	3 955 832
Infrastructure	9 014 894	–	–	50 860	–	<b>9 065 754</b>	1 429 868
Services de santé intégrés et autres	3 319 522	–	3 860 654	59 380	–	<b>7 239 556</b>	5 093 189
Projets multisectoriels	3 599 913	–	–	396 453	1 331 978	<b>5 328 344</b>	3 406 859
Soutien nutritionnel	81 768 714	335 205	438 884	792 314	–	<b>83 335 117</b>	53 695 371
Autres	11 335 290	896 501	622 049	9 347 317	202 499	<b>22 403 656</b>	30 525 797
Gestion des programmes	16 907	–	–	324 966	579 300	<b>921 173</b>	1 386 897
Santé génésique	85 707	23 847	2 110 406	–	–	<b>2 219 960</b>	3 626 915
Développement d'activités micro-économiques	340 633	2 377 627	104 283	5 770	2 500 200	<b>5 328 513</b>	3 957 661
Approvisionnement d'eau et assainissement	4 950 606	5 282 884	1 964 393	216 710	–	<b>12 414 593</b>	10 980 469
	<b>116 084 926 \$</b>	<b>13 847 455 \$</b>	<b>13 056 402 \$</b>	<b>14 126 986 \$</b>	<b>8 877 791 \$</b>	<b>165 993 560 \$</b>	<b>130 095 731 \$</b>



**care**®